

## RÉFORME DU COLLÈGE : CONTINUER À METTRE TOUTES NOS FORCES DANS LA BATAILLE

La publication des décrets collège, au lendemain d'une grève majoritaire dans les collèges, a été vécue comme une véritable **provocation** ! Ce passage en force a suscité colère et incompréhension dans la profession devant un tel gâchis pour les élèves comme pour les enseignants. Car le sentiment très largement partagé est que **cette réforme, sans régler aucune des difficultés auxquelles le collège est confronté, va les accroître**. Le gouvernement semble avoir privilégié de façon irresponsable et cynique l'affichage de sa volonté politique à réformer plutôt que le contenu même de la réforme.

Aucune réponse ne sera en effet apportée aux maux actuels du collège. Effectifs surchargés, dédoublements quasi inexistantes resteront la norme. Les horaires d'enseignement seront fragilisés et diminués puisqu'ils devront contribuer à financer l'Accompagnement Personnalisé et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Les « marges » laissées aux établissements (3 h hebdomadaires par classe) ne permettront même pas de dédoubler systématiquement l'AP et les EPI, et si un tel choix est fait, tous les autres enseignements se dérouleront classe entière. L'apprentissage des langues vivantes ne sera pas amélioré et l'introduction d'une LV2 dès la cinquième ne changera rien à l'affaire. La suppression des classes européennes et bilangues -au prétexte que ce seraient des dispositifs élitistes- ira de pair avec la suppression des moyens qui servaient à les financer. L'enseignement du latin et du grec est condamné. Enfin, le renforcement de l'autonomie des établissements et le renvoi au local des choix d'organisation des horaires et des enseignements va créer de fortes disparités dans l'organisation des enseignements et des parcours scolaires, ouvrant la voie à une concurrence exacerbée entre établissements. Ce renvoi au local va aussi accroître le pouvoir du chef d'établissement et inévitablement créer des tensions au sein des équipes enseignantes.

La communication parfaitement orchestrée de la Ministre et de ses relais -Se-Unsa, Sgen-Cfdt- consiste à avancer quelques axes -présentés comme consensuels et de bon sens- en laissant croire qu'ils apporteraient des améliorations par rapport à l'existant. Ce sont à de véritables opérations « désintox » que nous nous livrons dans nos publications, dans les différentes réunions dans les établissements, dans les tracts aux parents, dans la presse et les médias dès que nous le pouvons. Le désaveu de la direction nationale de la FCPE lors de son congrès révèle que son soutien affiché à la réforme relevait davantage de la posture partisane que d'une analyse partagée. Nous devons donc poursuivre l'action dans les jours et les semaines qui viennent pour obtenir tout à la fois l'abrogation des décrets collège et l'ouverture de discussions sur d'autres bases pour que le collège soit réellement réformé car le statu quo est impossible.

Le SNES et l'intersyndicale second degré qui ont appelé à la grève du 19 mai appellent à poursuivre la mobilisation selon des modalités diversifiées. Une nouvelle pétition intersyndicale associant des associations de spécialistes est lancée : elle doit être massivement signée en ligne. L'information en direction des collègues et des parents d'élèves doit se poursuivre et s'amplifier. Le jeudi 4 juin sera une journée nationale pour faire converger toutes les initiatives dans les différents établissements sous des formes variées : prise systématique de l'heure d'information syndicale, distribution en direction des parents et de la population, invitation des parents à des réunions d'information...

Le 11 juin une nouvelle journée de grève nationale, à l'appel de l'intersyndicale, est d'ores et déjà annoncée. Nous devons tout faire pour sa réussite !

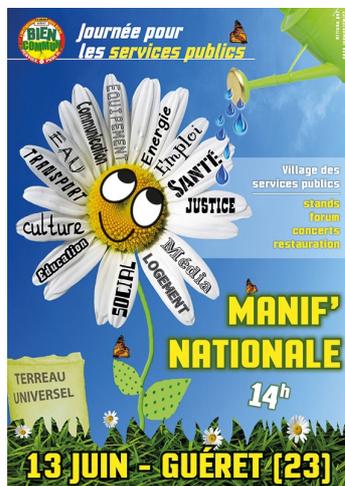
### STOPPER LA RÉFORME DU COLLÈGE

-> Signer la nouvelle pétition intersyndicale

-> Journée des collèges le 4 juin

-> Grève nationale à l'appel de l'intersyndicale le 11 juin





## MANIFESTER À GUÉRET LE SAMEDI 13 JUIN POUR LES SERVICES PUBLICS, POUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Il y a dix ans, le 5 mars 2005, une manifestation nationale de défense des Services Publics était organisée à Guéret (à laquelle avait notamment participé François Hollande) pour dénoncer la disparition de Services Publics en milieu rural (particulièrement en Creuse) et

leur affaiblissement sur l'ensemble du territoire. Dans le même temps, des comités de défense des Services publics étaient constitués (national et départementaux, ...), ils œuvrent toujours aujourd'hui.

Car dix ans plus tard, les Services Publics, au lieu d'être considérés comme un atout pour la population et un outil de redistribution des richesses sur l'ensemble du territoire, restent perçus y compris par le gouvernement actuel, comme une charge qu'il s'agirait de réduire. Loin de rompre avec les gouvernements précédents, les logiques mises en œuvre par M. Valls et F. Hollande restent les mêmes. La réduction des effectifs se poursuit dans la fonction publique (l'Éducation nationale n'étant épargnée qu'au détriment des autres ministères), partout les crédits de fonctionnement sont en baisse, les fermetures ou restrictions de services émaillent toujours le territoire. De nombreuses associations, syndicats, partis politiques, ... ne se résignent pas à cette situation. Ensemble ils souhaitent réaffirmer l'importance des Services Publics et élaborer les pistes revendicatives pour les Services Publics du XXIème siècle :

développement, évolutions et adaptations des missions, réflexions sur l'implantation territoriale, ...

Le 13 juin 2015 est ainsi organisée à Guéret une grande manifestation nationale. Le lendemain elle se poursuivra par des assises pour la rédaction d'un manifeste des Services Publics du XXIème siècle qui sera remis au Gouvernement.

Le SNES-FSU appelle à la réussite de la manifestation du 13 juin dans laquelle la défense du Service Public d'Éducation trouve naturellement sa place ainsi que la poursuite de la lutte contre la réforme du collège qui trahit la promesse d'égalité républicaine. Le SNES-FSU appelle tous les personnels du second degré à rendre visible leur présence dans le cortège.

Nous irons toutes et tous à Guéret !

### Manifestation nationale pour la reconquête et la défense des Services Publics Samedi 13 juin, 14h, Guéret

Transport en bus organisé depuis la Corrèze, covoiturage organisé depuis la Haute-Vienne, renseignements sur notre site internet.



## DERNIÈRE MINUTE : SUPPRESSION DU RECTORAT DE LIMOGES ?

Dans le cadre de la réforme territoriale, le Premier ministre a confié au Recteur de Bordeaux, en lien avec les Recteurs de Poitiers et Limoges, la mission d'étudier l'adaptation de l'organisation des services de l'Éducation Nationale à la nouvelle carte des régions effective au premier janvier 2016. Cette adaptation pourra conduire à des coopérations renforcées entre les Rectorats actuels voire à des fusions d'académies. Le scénario d'une absorption de l'académie de Limoges par celle de Poitiers est privilégié par un rapport de l'inspection générale. La FSU (\*) a rencontré les Recteurs de Bordeaux et de Limoges pour affirmer la nécessité du maintien du Rectorat de Limoges, seul à même de garantir la prise en compte de la ruralité de notre académie dans l'allocation des moyens, une carte des formations et un maillage des établissements cohérents sur le territoire. La FSU a fait la démonstration qu'aucune plus-value ne peut être apportée par l'absorption de notre académie par un territoire dont la densité de population et d'établissements sont très différentes, quand dans le même temps de redoutables problèmes de gestions des personnels (mutations, proximité et rôle des services administratifs, ...) se poseraient. Suite aux rapports des Recteurs concernés par l'évolution des périmètres régionaux, une décision très rapide devrait être prise par Matignon, dès le mois de juillet 2015, pour une application fonctionnelle au 1<sup>er</sup> septembre 2018 ! Une raison de plus de se rendre à Guéret le 13 juin.

(\*) L'Unsa éducation et le Sgen-Cfdt, reçus avant la FSU, n'auraient pas plaidé, d'après les recteurs de Bordeaux et Limoges, pour le maintien de l'académie.